



Le Collectif Autre Direction présente

Terres Libres

*« La créature humaine est un vaste territoire
dans lequel il est possible de se perdre »*

Poésie, musique et marionnettes

Création 2015



-Dossier technique-

Manoir du Laurier
59660 MERVILLE
mervil@wanadoo.fr
Tél : 03 28 48 39 39
Fax : 03 28 49 67 62

VIGNETTES : S29.2015.001

VALIDITÉ :

17/04/2017

ÉTABLISSEMENT HOMOLOGUÉ LE : 05/05/2015

PAR LA PRÉFECTURE : FINISTERE

ÉVACUATION DE L'ÉTABLISSEMENT

VENT : 100 Km/h NEIGE : 4 cm

PROPRIÉTAIRE : COLLECTIF AUTRE DIRECTION

ADRESSE : 28 RUE DES CIGOGNES

Tél : 06.60.16.82.51

Fax :

VILLE : 67600 MUTTERSHOLTZ

autredirection@gmail.com

caractéristiques de l'établissement

TYPE : STRUCTURE

FABRICATION ARTISANALE - ANNEE 2005

COLORIS : NOIR ET BLANC

Montage en Rond:

SURFACE MAXI :

Diamètre : 12 = 113 M²

CLASSEMENT AU FEU :

M2

FABRICANT :

PROCÈS VERBAL N° MZC-738

PAR : IFTH

DÉLIVRÉ LE : 23/09/2003

CONTRÔLES

ORGANISME :

DATE :

VALABLE JUSQUE :

- STRUCTURE :

BVCTS

17/04/2015

17/04/2017

(1) - INSTAL. ELEC :

G DE PREVENTION

17/04/2015

17/04/2017

(2) - GRADINS :

(2) - CHAUFFAGE :

(2) - EXTINCTEURS :

(1) - Très important : l'installation électrique reste sous la responsabilité du propriétaire qui peut faire appel à une autre entreprise, mais dans tous les cas un organisme agréé doit y avoir apposé une vignette.

(2) - Cette rubrique n'est renseignée que si l'établissement dispose d'installations techniques qui lui sont propres. Dans le cas contraire, il y a lieu de vérifier la présence des vignettes respectives en cours de validité.

PARTIE à REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR :

NOM : Autre Direction

RAISON SOCIALE : Association

ADRESSE : Postale : 28 rue des cigognes 67600 Muttersholtz - Siège social : 4 rue de la broque 67000 Strasbourg

CODE POSTAL : 67000 VILLE : Strasbourg

ACTIVITÉ(S) PRÉVUES : Terres Libres - poésie, musique et marionnettes

EFFECTIF DU PUBLIC RECU : 80 personnes



LE PROPRIÉTAIRE

garantit que l'établissement est maintenu en bon état et n'a subi aucune modification depuis les derniers contrôles.

Germain ROLANDEAU
Lu et Approuvé.

"Lu et approuvé" Tomas -

L'ORGANISATEUR

devra déposer le présent extrait ainsi que plan d'implantation et d'aménagement à la mairie concernée en vue de l'obtention de l'autorisation d'ouverture. (art. : CTS 31) au minimum 1 mois avant la date d'ouverture au public

Elise CATALON

Le Président Directeur Général
J. MERVIL

ATTESTATION

Je soussigné, Mr Feuillet Thomas et Mr Rolandeau Germain

Représentant

Domicilié 35 avenue du Sablais 85800 St Gilles Croix de Vie
Et 486 Chemin St Martin 06140 Tourette sur Loup

avoir construit à L'E.S.A.D. de Strasbourg le théâtre voyageur appelé le Quat'Mâts

conformément à l'article CTS 7 de l'arrêté du 23.01.85 ci-dessous :

→ Installation - Résistance aux intempéries et risques divers

§1. Tous les établissements doivent être conçus et installés pour rester stables sous les effets simultanés d'un vent normal (au sens des règles NV 1965) correspondant à une pression dynamique de base de 0,47 KN par mètre carré, et d'une surcharge de neige de 0,1 KN par mètre carré en projection horizontale.

Pour l'application et par simplification (liées aux conditions d'exploitation) des règles NV 1965 il y a lieu de prendre en compte les éléments suivants :

- a) La pression dynamique de base normale de 0,47 KN par mètre carré est indépendante du lieu d'implantation de la construction ;
- b) Il n'est pas envisagé de pression dynamique de base extrême.
Cette pression dynamique de base normale est susceptible de variation en fonction de la hauteur de la construction, selon les règles NV précitées ;
- c) Le calcul est fait pour un site dit normal ($k_s = 1$) ;
- d) Aucun effet de masque n'est pris en compte ;
- e) Le coefficient de majoration dynamique est égal à 1,25, sauf justification contraire apportée par le calcul ou l'expérimentation.

Les sollicitations dans les éléments de construction (efforts normaux N, tranchants T et moments fléchissants M) calculées sous les charges permanentes, climatiques et autres, sont affectées des coefficients de pondération (ou facteurs de charges, ou coefficients de sécurité) indiqués dans les règlements particuliers du matériau considéré (CM 66 - AL 76...).

§2. L'établissement doit être évacué :

- soit si la précipitation de neige dépasse 4 cm dans la mesure où l'accumulation n'a pu être évitée sur la couverture (par chauffage, déblaiement...)
- soit si le vent normal dépasse 100 km/h (ou une valeur supérieure prise en compte lors du calcul de la stabilité et justifiée par une note de calcul) ;
- soit en cas de circonstances exceptionnelles pouvant mettre en péril la sécurité du public.

§3. Pour les établissements existants il appartient aux propriétaires et/ou aux exploitants d'indiquer la vitesse maximum du vent au-delà de laquelle il est nécessaire de procéder à l'évacuation du public compte tenu notamment de la résistance de la toile. Cette valeur doit être portée dans l'extrait du registre de sécurité.

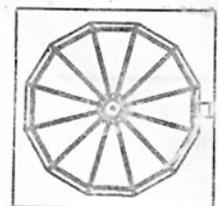
Fait à La chapelle St Nicodème du Roz Le 20 avril 2015.....

22460 le Quillio

Signature et cachet

Germain ROLANDEAU
Lu et Approuvé.

"Lu et approuvé" Thomas -





Institut Français
Textile - Habillement

Facture n° 25205590
du 06/06/2005

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

PROCES-VERBAL N° MZC-738M

et annexes de 4 pages

MATERIAU présenté par : **LATIM S.A.**
44, rue Roger Salengro
94126 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

MARQUE COMMERCIALE : ND6 3i M2 Ecrû en 160 cm. Lots: 3081/552/A: 75 m²
3081/555A: 36 m²

DESCRIPTION SOMMAIRE : Toile 100% Coton ignifugé Chaîne et Trame, 3081/555B: 38 m²
Imperméable, Imputrescible, Ignifuge 3081/555C: 53,10 m²
Masse surfacique nominale : 600 g/m²
Epaisseur nominale : environ 0,8 mm
Coloris : Divers

RAPPORT D'ESSAI : N° MZC-738 du 23 septembre 2003

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Trempage

CLASSEMENT M 2

DURABILITE du classement (article 5 de l'annexe 2) : non limitée (matériau lavable mais non nettoyable à sec)

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Mazamet, le 23 septembre 2003

Directeur ou son représentant

Alain GLADE

Responsable de l'essai

Philippe CANTALOUVE

cofrac



ESSAIS

ACCREDITATION
N° 1-0512
PORTÉE
COMMUNIQUEE
SUR DEMANDE

11000 TOULOUSE - MAZAMET
Avenue du Thoré - 81200 AUSSILLON MAZAMET
(33) 05 63 97 56 90 - Fax (33) 05 63 97 56 91



Institut Français
Textile - Habillement

Facture n° 2324322
du 06/06/05

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

PROCES-VERBAL N° MZC-738M

et annexes de 4 pages.

MATERIAU présenté par : LATIM S.A.
44, rue Roger Salengro
94126 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

MARQUE COMMERCIALE : ND6 3i M2 NoIR en 100cm. Lots: 3082/552B/A: 57
3082/565A: 100m

DESCRIPTION SOMMAIRE : Toile 100% Coton ignifugé Chaine et Trame,
Imperméable, Imputrescible, Ignifuge 3082/565B: 104,76
Masse surfacique nominale : 600 g/m²
Epaisseur nominale : environ 0,8 mm
Coloris : Divers

RAPPORT D'ESSAI : N° MZC-738 du 23 septembre 2003

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Trempe

CLASSEMENT M 2

DURABILITE du classement (article 5 de l'annexe 2) : non limitée (matériau lavable mais non nettoyable à sec)

L'ensemble des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Mazamet, le 23 septembre 2003

Directeur ou son représentant

Alain GLADE

Responsable de l'essai

Philippe CANTALOUVE



ACCREDITATION
N° 1-2017
PORTEE
COMMUNIQUEE
SUR DEMANDE

Délégation TOULOUSE - MAZAMET
"Le Clos du Lion" 81200 AUSSILLON-MAZAMET
Tél 05 63 63 97 56 96 Fax 05 63 63 97 56 91
F 02 58 01 400

Adresse de livraison

TEXTILES CONNECTION
36 rue des fondateurs
BP40064
59052 Roubaix
France
+32473792022

simon PLANE
cie autre direction
28 rue des cigognes
28 rue des cigognes
67600 muttersholtz
France (Hors DOM/TOM)
simplane@gmail.com

Adresse de facturation

simon PLANE
cie autre direction
28 rue des cigognes
28 rue des cigognes
67600 muttersholtz
France (Hors DOM/TOM)
simplane@gmail.com

Numéro de facture	Date de facturation	Ref. de commande	Date de commande
#FA066024	20/08/2015	000066036	20/08/2015

Référence	Produit	Taux de taxe	Prix unitaire (HT)	Qté	Total (HT)
	velours M1 non feu - lie de vin	20 %	7,75 €	15	116,25 €

Détail des taxes	Taux de taxe	Prix de base	Total Taxes
Produits	20.000 %	116,25 €	-116,25 €

Total produits	116,25 €
Frais d'expédition	7,10 €
Total (HT)	262,85 €
Total	146,60 €

Mode de paiement	CM-CIC P@iement	146,60 €
------------------	-----------------	----------

Transporteur	transport a domicile
--------------	----------------------



TEVILOJ
TAPISSERIE SCÉNIQUE
 26 rue Victor Faugier 38200 Vienne - FRANCE
 Tél. 04 74 31 73 42 - Fax. 04 74 31 74 48
 contact@teviloj.fr - www.teviloj.fr

Facture N° FC0000837
Du 07/05/15

C3350

ASSOCIATION AUTRE DIRECTION
 4 RUE DE LA BROQUE
 67000 STRASBOURG

Référence dossier

BPA DU 04/05/15

N°TVA Intracommunautaire

Contact dossier

THOMAS FEUILLET

Référence	Désignation	Qté	P.U Brut	Rem%	P.U.Net	Montant HT
03410-003	PADDING COTON NOIR M1 300cm 320g/m2	25,00	12,20		12,20	305,00
PORT	LIVRAISON MESSAGERIE 1 POINT LE QUILLIO (22460)	1,00	46,00		46,00	46,00

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
6	351,00 €	20,00%	70,20 €	351,00 €	421,20 €	421,20 €	0,00 €

Mode de règlement :

Echéance :



Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque Guichet N° compte Clé Devise

10096 18583 00081804601 77 EUR

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1009 6185 8300 0818 0460 177

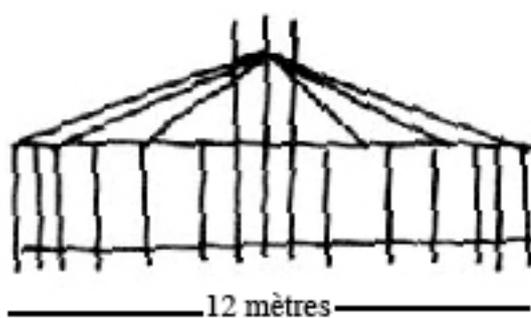
BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFRPP

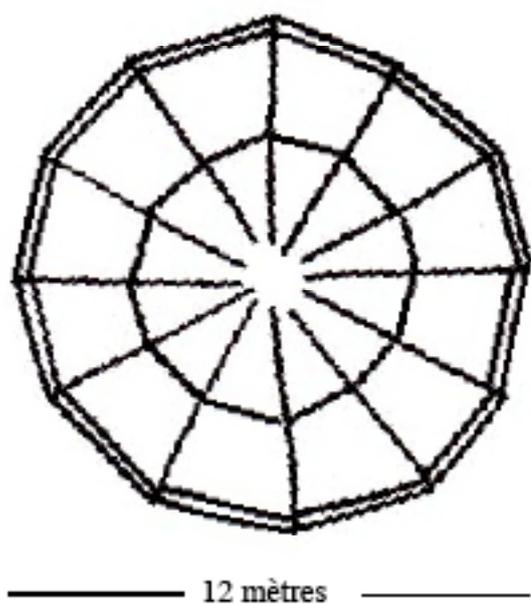
Toute commande suppose l'acceptation sans restriction des conditions de vente figurant sur notre tarif. Les marchandises livrées restent la propriété du vendeur jusqu'à leur paiement intégral. (loi n°80-355 du 12 mai 1980). Le règlement anticipé ne donne pas droit à escompte. Tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard égales à 3fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement de 40 Euros.



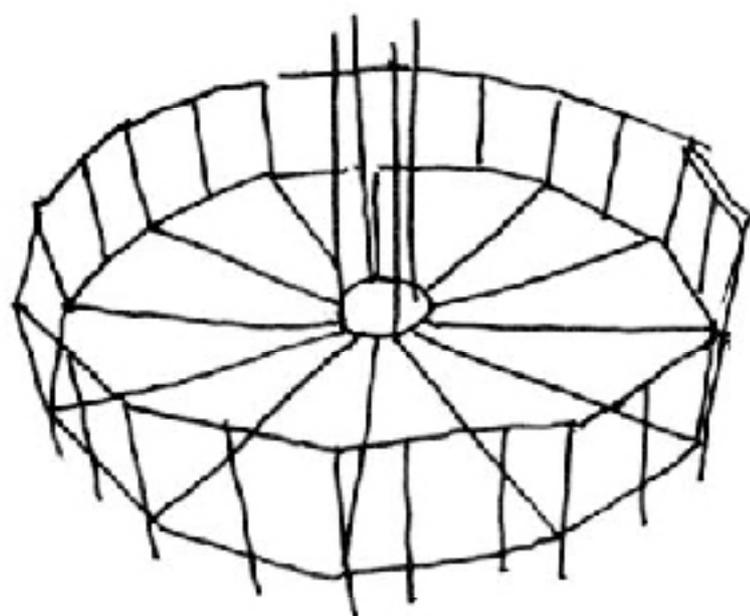
Le Quat'Mats



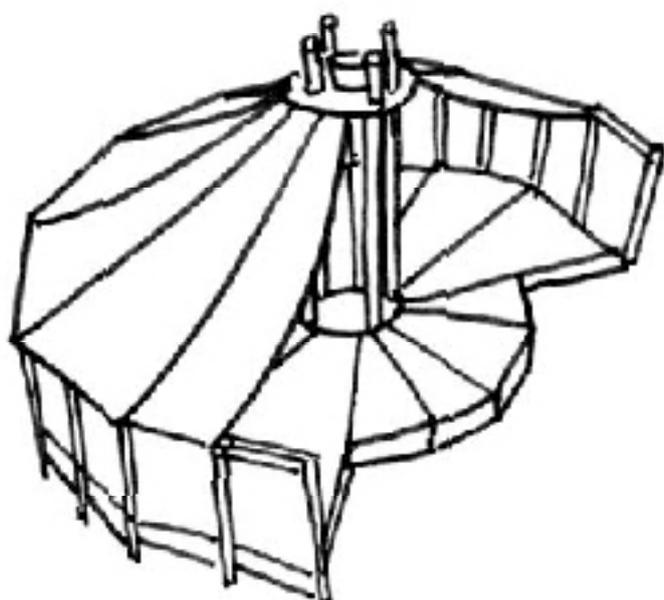
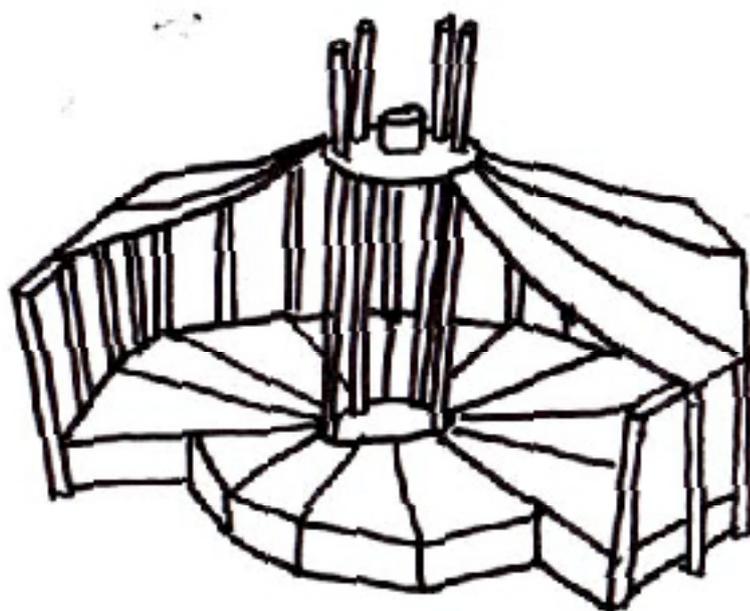
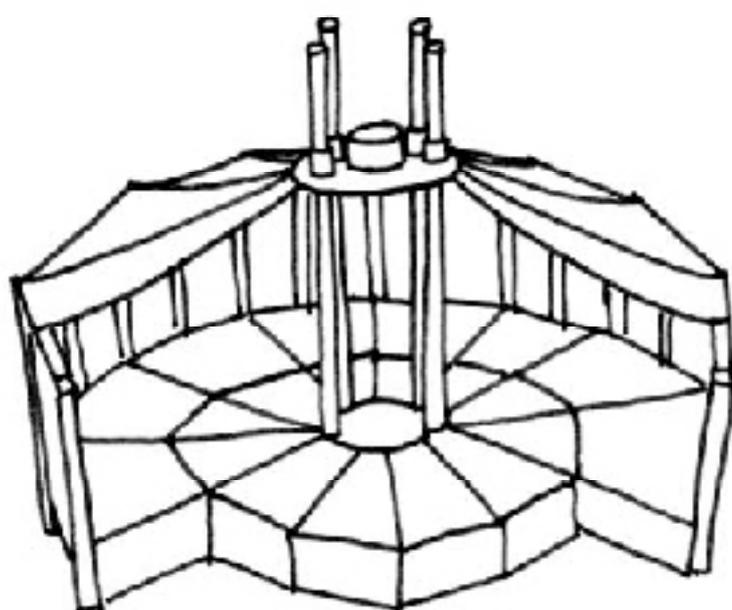
6 mètres



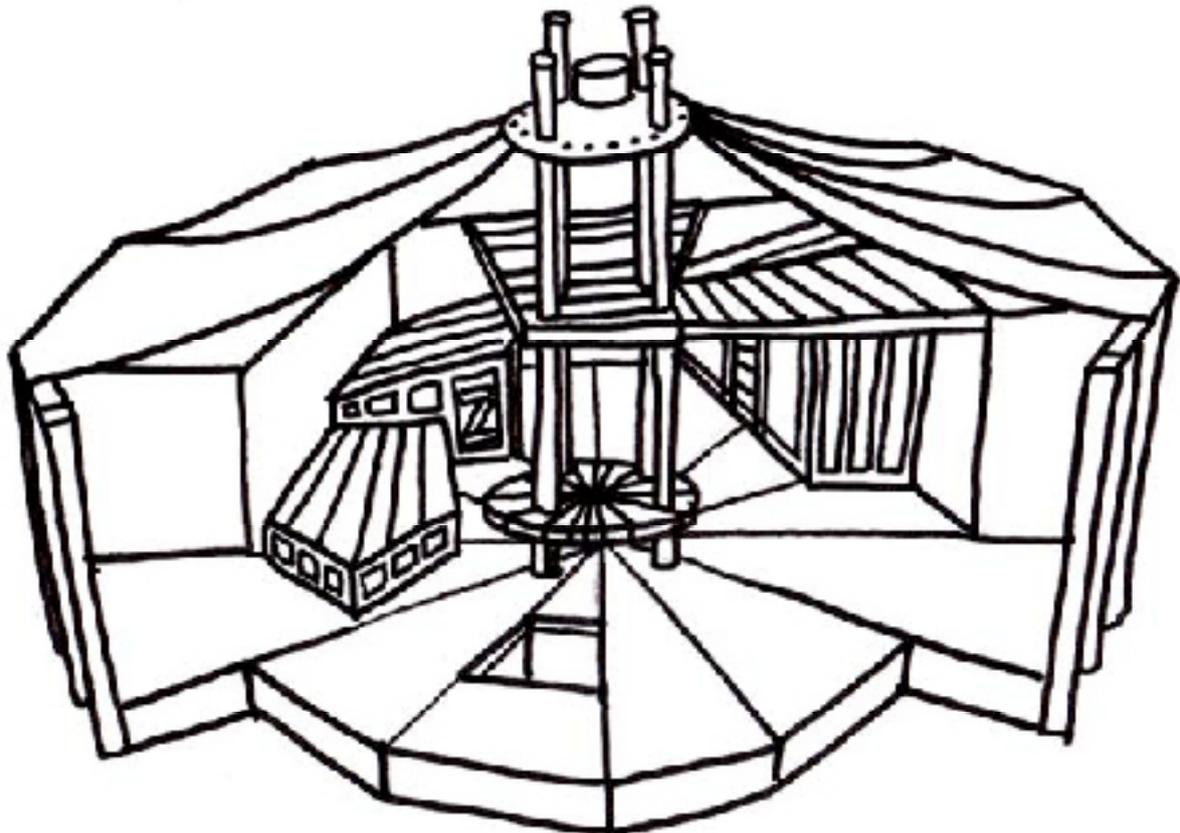
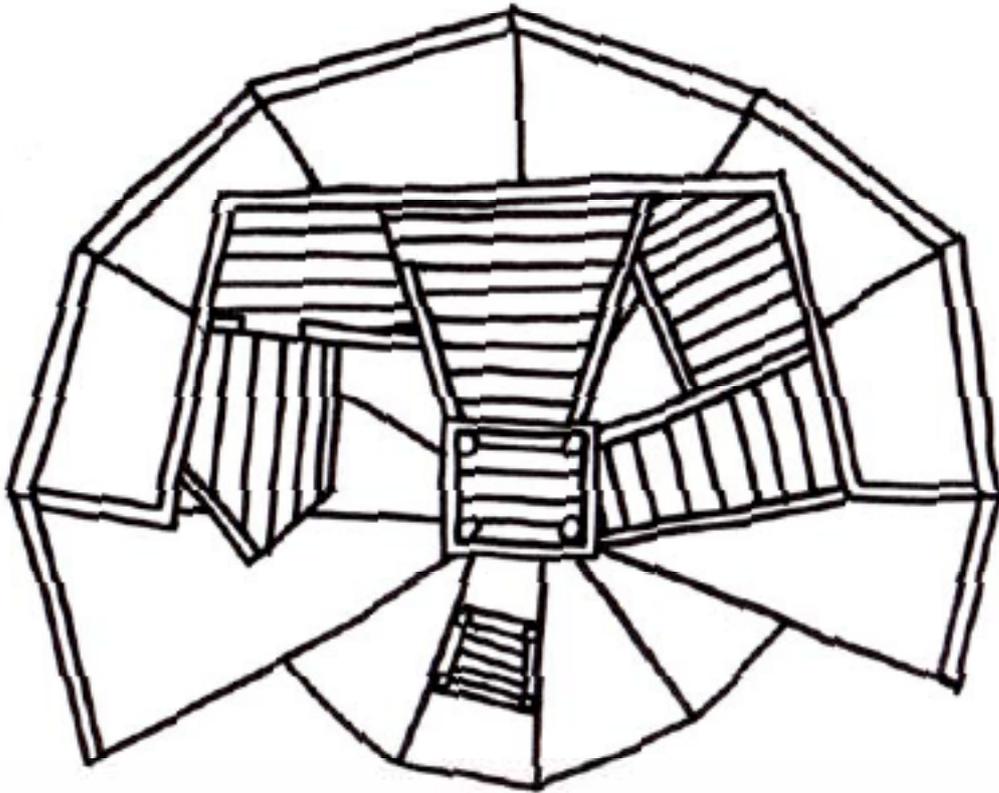
12 mètres



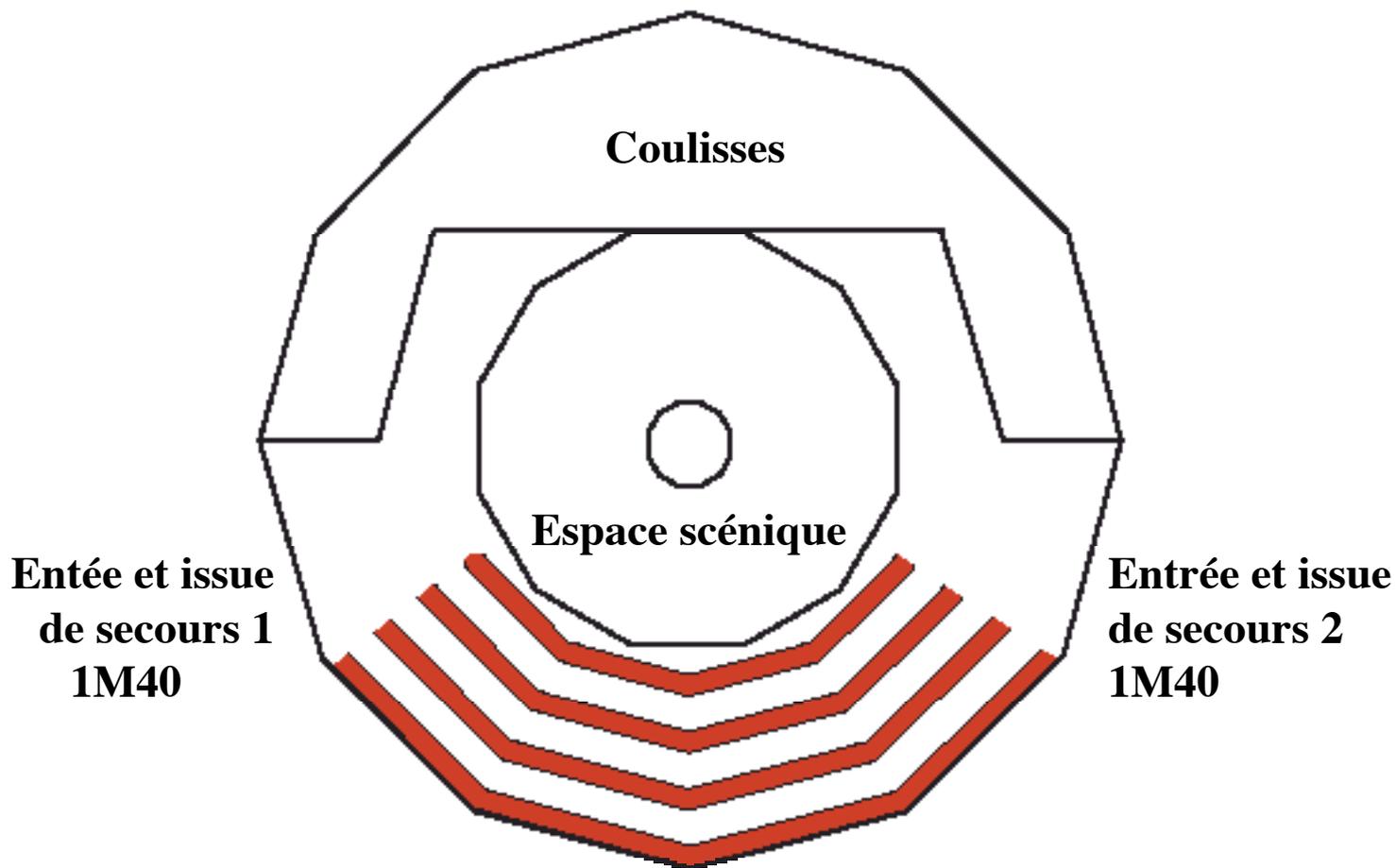
Adaptation pour la version «Théâtre»



Scénographie

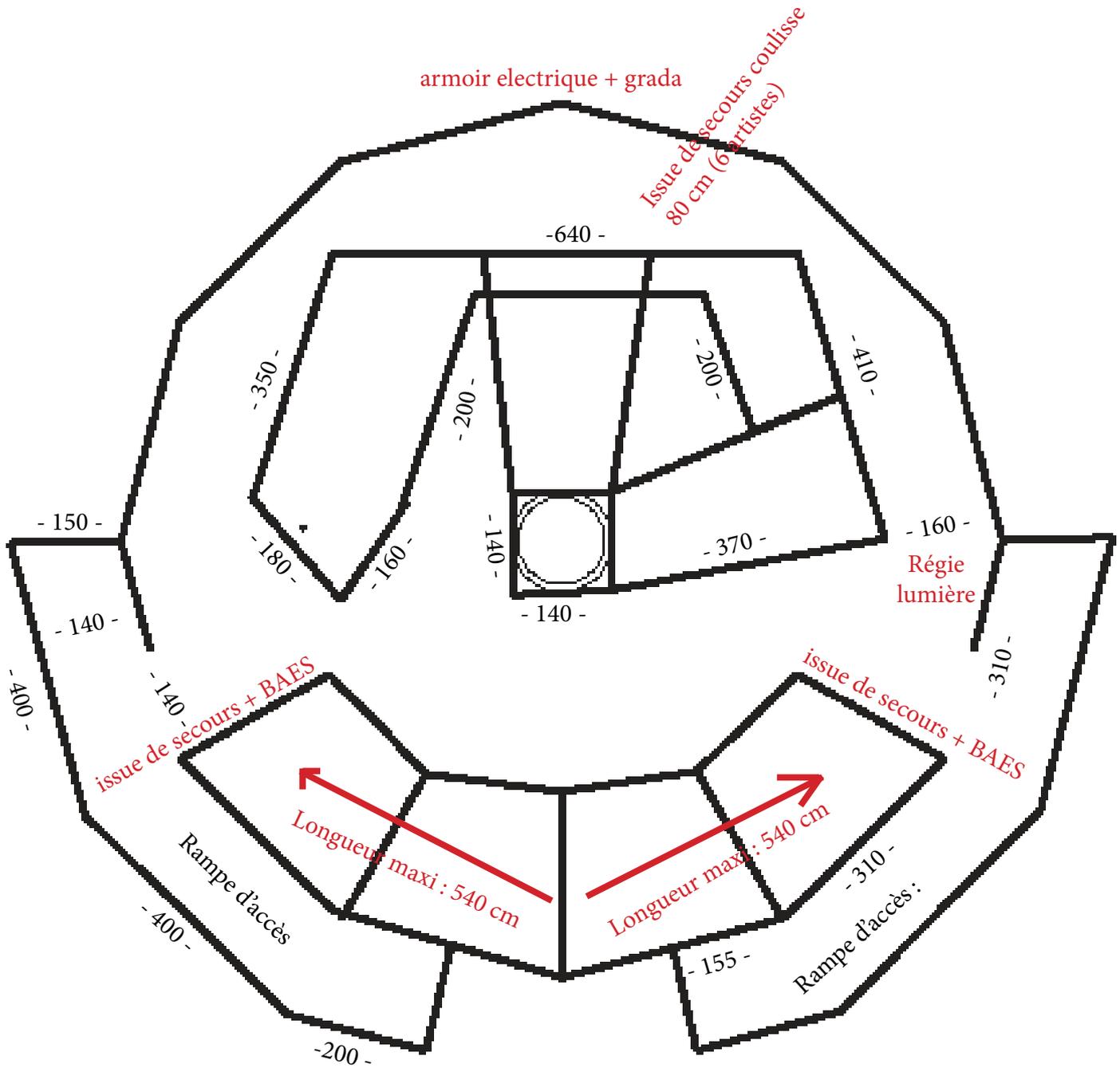


Hauteur sous mezzanine : 225 cm



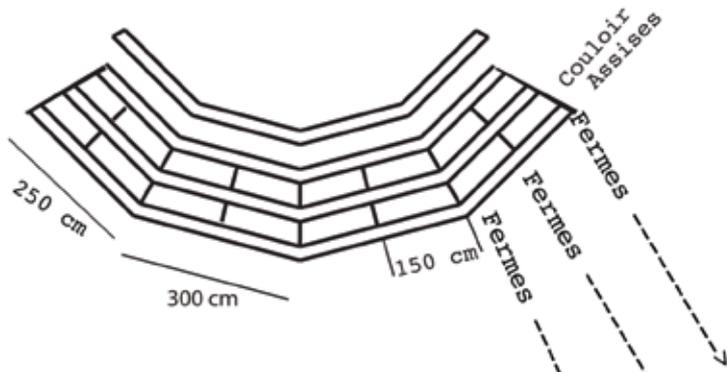
Diamètre de l'architecture avec ses 2 coursives d'accès : 15 mètres.





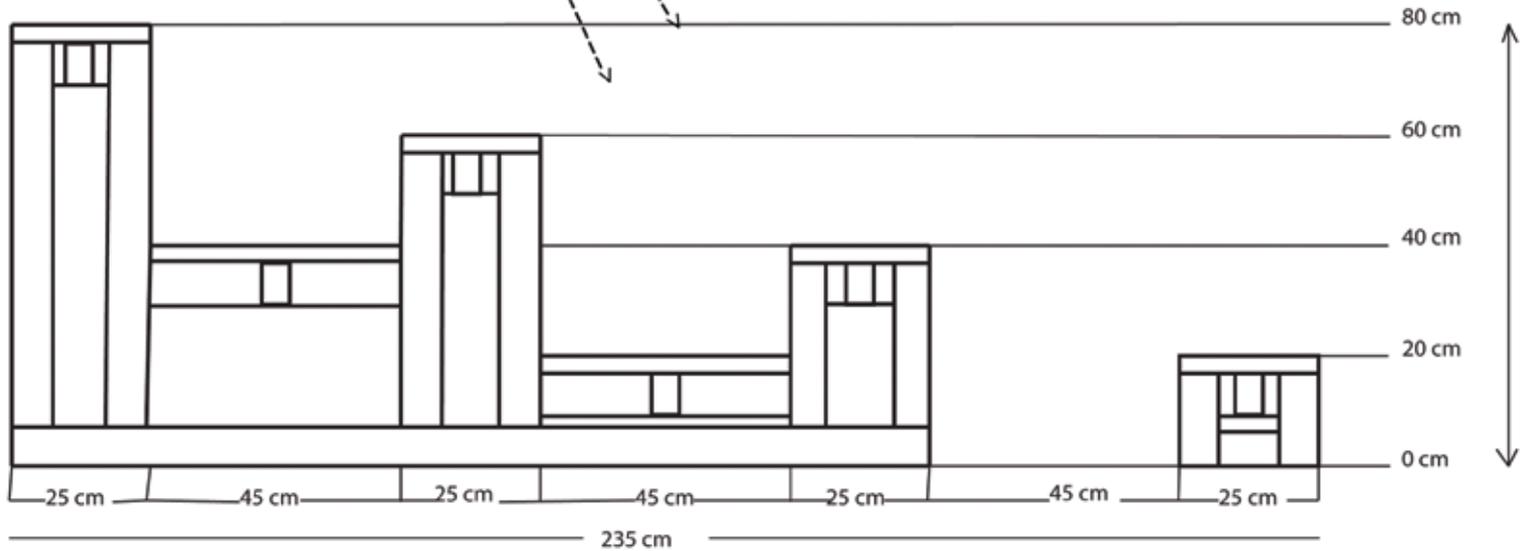
- Diamètre du cercle inscrit entre les quatre mâts : 120 cm
- Diamètre du cercle avec les mats : 140 cm
- Diamètre de la table centrale du décors : 160 cm
- Rayon intérieur de la structure : 590 cm
- Rayon de la structure au poutre intermédiaires : 570 cm
- Diamètre extérieur de la structure : 1 200 cm
- Hauteur sous toit au centre : 450 cm
- Hauteur sous toit sur le périmètre extérieur : 240 cm

- Gradins -



Gradin 80 places assises:

conformément à l'article CTS 14 de l'arrêté du 23.01.85 les planchers sont réalisés pour supporter une charge d'exploitation de 500 daN/m². Ils comportent tous les éléments nécessaires à leur stabilité.



ATTESTATION

Je soussigné, Germain Rolandeau et Thomas Feuillet domiciliée 486 chemin St Martin 06140 Tourette sur Loup et 35 avenue du sablais 85800 ST Gilles Croix de Vie certifions avoir construit un gradin 80 places assises pour l'association Autre Direction.conformément à l'article CTS 14 de l'arrêté du 23.01.85 ci dessous :

Les planchers doivent être réalisés pour supporter une charge d'exploitation de 500 daN/m². Ils doivent comporter tous les éléments nécessaires à leur stabilité.

Fait à. La chapelle St Nicogème du Roz 22460 le Quillio, le 20 avril 2015.

Signature et cachet



"Lu et approuvé" Thomas -

Germain ROLANDEAU
Lu et Approuvé.



ASSOCIATIONS
& COLLECTIVITÉS

MAIF

📍 Résidence Vivaldi 9 Rue du Maréchal Foch CLERMONT-FERRAND
Lundi au vendredi de 9h à 18h sauf jeudi de 10h30 à 18h
☎ 09 78 97 98 99
📧 Groupe MAIF Gestion Courrier Sociétaire 79018 NIORT CEDEX 9
📞 05 49 26 59 94 - @ www.maif-associationsetcollectivites.fr

N°sociétaire : 3855978 B

AUTRE DIRECTION
CHEZ LUCAS UHL
28 RUE DES CIGOGNES
67600 MUTTERSCHOLTZ

ATTESTATION D'ASSURANCE
Risques Autres Que Véhicules A Moteur Associations et Collectivités
Petites et Moyennes Associations

RESPONSABILITE CIVILE D'ORGANISATEUR

Risques garantis :

Risques liés à l'organisation de toute manifestation accueillant du public.

Garanties Responsabilité Civile - Défense

- Dommages corporels.....	30 000 000 €/sinistre
- Dommages matériels et immatériels consécutifs.....	15 000 000 €/sinistre
La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à .	30 000 000 €/sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs.....	50 000 €/sinistre
- Intoxication alimentaire.....	5 000 000 €/année d'assurance

Durée du contrat :

Annuelle avec tacite reconduction.

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat.

Fait à NIORT Cedex 9, le 03/03/2017
Directeur Général MAIF : Pascal DEMURGER

MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances

OPMA